

S 21. Dez. 76 1 0

s.C.41.103.3(70)O. - PY/vz

Le 20 décembre 1976

Note au Secrétaire général du DépartementCCEI : Where do we go from here ?

1. La situation dans laquelle se trouve la CCEI est connue. Il convient actuellement d'apprécier cette situation et de tâcher d'en tirer quelques conclusions provisoires quant à la suite des opérations et de la préparation autant sur le plan international que sur le plan suisse.
2. L'impression générale qui se dégage à la suite de l'interruption des travaux de la CCEI est que ceux-ci ne pourront être repris qu'une fois qu'un certain nombre de conditions seront remplies. Ces conditions me paraissent être les suivantes :
 - les Huit doivent s'entendre sur un certain nombre de concessions minimales ou maximales (selon le point de vue que l'on adopte), concessions sans lesquelles la CCEI ne peut se terminer que par un échec. A défaut de pouvoir ou vouloir faire ces concessions, il serait vraisemblablement préférable de retarder la reprise de la CCEI, voire de la laisser mourir. Il va sans dire que c'est de Washington que l'on attend de nouvelles impulsions pour de telles concessions, si concessions il y a. Washington a été à l'origine du renvoi de la

- 2 -

réunion ministérielle en le suggérant dès avant la session de novembre, pour les raisons que l'on sait. C'est donc aussi de Washington, plus précisément de l'administration Carter - qui placerait les problèmes Nord-Sud très haut dans sa liste des priorités de politique étrangère - que devrait normalement venir le feu vert pour la reprise.

- La reprise ne pourra dès lors avoir lieu que lorsque l'équipe Carter sera bien en selle et prête à prendre de nouvelles initiatives. L'on ne peut d'ailleurs pas totalement exclure que Carter cherche une relance du dialogue Nord-Sud par d'autres voies que la CCEI.

- Il faudra aussi que la CEE ait surmonté une certaine fatigue de la CCEI. La CCEI a été un exercice particulièrement éprouvant pour les Neuf, au sens propre et figuré. Jusqu'à présent, les Neuf ne sortent pas renforcés de l'expérience de la CCEI et ce fait contribue à une certaine désillusion que l'on éprouve à Bruxelles à l'égard de la formule CCEI. Il est encore difficile de juger dans quelle mesure le fait que dès le 1er janvier 1977 la CEE sera présidée par un pays économiquement en difficultés et plutôt "dur" vis-à-vis des problèmes Nord-Sud (le R.U.) et non plus par un pays "progressiste" en cette matière (NL), facilitera ou au contraire compliquera les prises de position de la CEE. Quoi qu'il en soit, il paraît peu probable qu'une véritable impulsion à une relance de la CCEI vienne de Bruxelles. A Bruxelles, à Londres, à Paris, on semble plutôt avoir les regards tournés vers Washington.

- Après les décisions de l'OPEP, les regards sont évidemment aussi tournés sur les Dix-Neuf. La décision de Doha (augmentation du prix du brut) aura certainement de très importantes répercussions sur la suite des travaux de la CCEI. Il s'agira ces prochaines semaines d'étudier très soigneusement ces conséquences. L'augmentation du prix du pétrole est suffisamment élevée pour rendre à la plupart des pays industrialisés l'acceptation d'un accroissement substantiel de leurs transferts de ressources vers les pays en développement sensiblement plus difficile. Un autre élément à apprécier sera l'effet de cette hausse sur l'unité du camp des 19 et des 77⁽¹⁾ et sur l'unité de l'OPEP elle-même. En compliquant les négociations Nord-Sud, un éventuel effritement du front commun des 19 pourrait ne pas nous être nécessairement favorable. Si l'on prend l'exemple de la commission de l'énergie de la CCEI qui a été, en ce qui concerne les 19, "portée à bout de bras" par le coprésident séoudien Taher, l'on voit mal comment celui-ci va pouvoir ficeler le paquet de cette commission après Doha. Taher a joué jusqu'à présent un rôle positif et modérateur en recherchant des compromis constructifs entre les membres de son groupe, notamment entre l'Iran, l'Arabie séoudite et les pvd non producteurs de pétrole avec pour porte-parole la Jamaïque. Il lui sera beaucoup plus difficile de jouer ce rôle après ce qui vient de se passer. Les mêmes difficultés pourraient surgir au niveau de la conférence.

- Il est encore difficile de prédire quelle sera l'influence des négociations qui auront lieu à Genève en janvier, en février et en mars 1977 au sujet du programme intégré et du fonds commun pour les produits de base, sur la reprise des travaux de la CCEI. Un échec ou un semi-échec de ces

(1) Il est vrai que pour les 77 le choc de Doha aura été partiellement absorbé par la décision de l'OPEP de doubler le montant du fonds de développement de l'OPEP.

- 4 -

négociations pourrait soit torpiller la CCEI soit au contraire la relancer, la CCEI devenant dans ce dernier cas un moyen pour les pvd de tenter une fois encore de forcer les pays industrialisés à "respecter les engagements de Nairobi".

- Une dernière condition à la reprise, enfin, est bien évidemment que les Dix-neuf eux-mêmes désirent reprendre le dialogue. Il est probable que les 19, du moins les plus pauvres d'entre eux, voudront reprendre la CCEI mais qu'ils tâcheront de faire payer un prix aux Huit. En d'autres termes, les 19 attendent davantage d'une conférence ministérielle en 1977 qu'ils n'en auraient attendu en 1976.

Quelles seront les procédures utilisées pour la reprise des travaux de la CCEI et quelles en seront les éventuelles conséquences pour la Suisse ?

Il est probable que dès le mois de janvier 1977 les coprésidents canadien et vénézuélien commenceront à sonder officieusement leurs groupes respectifs avant de les sonder officiellement. Il est en outre vraisemblable que dans le cadre de ces contacts, surtout parmi les Huit, l'accent sera mis sur les possibilités de déblocage des sujets clés (dette, aide publique, produits de base, énergie). Il n'est pas exclu que les Canadiens eux-mêmes fassent de premières propositions en ce sens. La question qui se posera dès lors est celle de savoir de quelle manière les Huit voudront préparer la "plate-forme commune" en vue de ce déblocage.

- 5 -

La CEE a déjà prévu un conseil des ministres en janvier et un sommet en février, tous deux consacrés en partie aux dossiers Nord-Sud. Le sommet des Neuf de février servira en outre à préparer un autre sommet, celui des "grands pays industrialisés" qui, en mars, traitera vraisemblablement aussi du problème Nord-Sud. La Suisse, la Suède, l'Australie et l'Espagne sont exclues de cette procédure. Ces pays doivent donc veiller à n'être pas placés par les "grands" devant des faits accomplis en ce qui concerne la CCEI. Vous avez vous-même insisté sur ce point dans vos contacts à Londres et à Paris, de sorte que la CEE est certainement consciente de notre problème. Il y a plusieurs voies pour la préparation et la concertation entre tous les participants industrialisés à la CCEI :

- Le CES et les groupes à haut niveau de l'OCDE. Je pense que ces groupes ont un rôle à jouer mais surtout en ce qui concerne la préparation d'une stratégie à long terme face au tiers-monde. A mon avis, ces organes (si l'on fait abstraction du dîner restreint qui précède toujours les réunions du CES) ne pourront dès lors être engagés dans la préparation de la phase finale de la CCEI que dans la mesure où une longue période s'écoulera d'ici la réunion ministérielle finale de la CCEI.
- Les cinq coprésidents "industrialisés" de la CCEI (Mac-eachen (Canada), Bosworth (USA), Wellenstein (CEE), Miyazaki (Japon) et un Britannique (CEE). Ce groupe serait trop restreint et pas entièrement représentatif. Ce serait laisser la préparation aux "grands".
- Des réunions informelles du type "Dourdan" et "Ermatingen": De telles réunions informelles et restreintes seraient

- 6 -

certainement utiles à condition qu'y participent dorénavant tous les Huit.

- Des réunions des Huit, soit au niveau hauts fonctionnaires, soit au niveau technique. Les quatre G-8 techniques qui ont siégé quotidiennement durant les sessions de la CCEI ainsi que le G-8 horizontal qui a siégé en moyenne trois fois par session ont fait un excellent travail. C'est vraisemblablement un G-8 horizontal qui serait le meilleur forum pour une concertation sur une "plateforme". Dans la mesure où cette formule aurait un caractère informel, elle équivaldrait à la formule "Ermatingen". L'utilité de réunir les G-8 techniques ne pourra être appréciée qu'à la suite d'un G-8 horizontal. Car le déblocage à Huit ne peut se faire qu'à haut niveau. En attendant ce déblocage, les G-8 techniques ne pourraient faire que du "sur place".
- Restent enfin les contacts diplomatiques bilatéraux à tous les niveaux. Cette méthode aura cours de toute manière et la Suisse devrait veiller à y participer.

Au niveau de la conférence elle-même, je pense que cela ne servirait pas à grand-chose d'en réunir les quatre commissions tant que les sujets clés n'ont pas été débloqués préalablement. Après un éventuel déblocage, une nouvelle et dernière réunion des commissions (de 10 jours environ) serait par contre certainement nécessaire pour préparer les textes à être soumis aux ministres. Cela même si la CCEI décidait de ne concentrer ses travaux plus que sur quelques "grands sujets", tout en laissant de côté les innombrables "sujets secondaires". Ce qu'il faudrait éviter à tout prix est une

- 7 -

réunion préalable de la Conférence au niveau des hauts fonctionnaires. Celle-ci ne pourrait être utilisée par les 19 que comme une nouvelle plateforme de pression voire de chantage. Que l'on se souvienne de la réunion de juillet 1976 ! Une autre chose à éviter est de donner un mandat de déblocage aux 10 coprésidents. Les "petits", une fois encore, en seraient exclus. Les coprésidents des commissions ne sont par ailleurs pas suffisamment représentatifs de leurs groupes respectifs pour pouvoir "débloquer" les problèmes en leur nom.

Comment nous préparer, du côté suisse, à l'éventuelle phase finale de la CCEI ? Le renvoi de la réunion ministérielle n'est pas nécessairement une bonne chose pour la Suisse. Il ne l'est certainement pas si la réunion ministérielle finit par avoir lieu peu avant la votation fédérale sur la TVA. Il ne l'est pas dans la mesure aussi où le prix à payer pour un "succès" de la CCEI serait plus élevé en 1977 qu'en 1976. Le renvoi ne pourrait être profitable pour la Suisse qu'à deux conditions, la première étant évidemment qu'il permette un "succès" de la CCEI, la seconde que la période de répit puisse être utilisée par la Suisse en vue d'améliorer ses propres prestations. Les chances à cet égard ne sont pas bonnes. Toujours est-il que nous devons tout entreprendre et cela d'urgence pour au moins tenter d'améliorer notre situation. Car actuellement, vous le savez, nous ferions fort mauvaise figure dans la phase décisive de la CCEI. M. Wellenstein nous a d'ailleurs incité à étudier des moyens de "compenser" nos faiblesses dans le domaine de l'aide publique. Des travaux sont en cours à cet égard auxquels notre département participe :

- Un groupe de travail interdépartemental (1) a entamé l'étude de deux projets, l'un d'une Banque suisse de développement (BSD), l'autre d'une Société suisse de financement du développement. La BSD aurait pour objectif d'accroître substantiellement le flux d'aide publique suisse au développement en combinant ressources budgétaires et ressources provenant du marché des capitaux. La société de financement aurait pour objectif de contribuer au développement économique des pvd en promouvant et participant à la réalisation et au financement de projets directement productifs, privés et publics, revêtant un intérêt prioritaire pour le développement de ces pays, en collaboration avec des entrepreneurs locaux et suisses. Il est vrai que l'idée d'une BSD soulève déjà de la part de la BNS, du département des finances et aussi des banques qui auraient déjà eu vent de l'affaire, des réserves. Cela dit, ces travaux se poursuivent activement et il devrait être possible au printemps prochain de se faire une idée plus précise à leur sujet. Soit dit en passant qu'à ce stade il faudrait veiller à ne pas encore ventiler vers l'extérieur l'idée d'une banque du développement et d'une société de financement et cela tant que les études préliminaires n'ont pas été achevées.
- Les travaux sur l'évaluation des conséquences pour notre pays d'un éventuel réaménagement général de la dette d'une certaine catégorie de pays particulièrement affectés, se poursuivent également activement, surtout à la division du commerce.

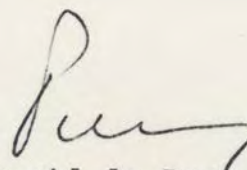
(1) Ce groupe est dirigé par M. Jenny de la Coopération technique et M. Saladin de la Division du commerce.

- 9 -

- D'une manière générale, les dossiers de la CCEI vont continuer à faire l'objet de travaux dans les départements intéressés.

Conclusion

Mon impression générale est que les perspectives d'une reprise rapide des travaux de la CCEI, voire d'une reprise tout court, ne sont pas les meilleures. Surtout après Doha. Ce répit qui est en fait illusoire - car le dialogue Nord-Sud se poursuit dans la plupart des organisations internationales - ne devrait pas nous faire perdre le "momentum" de notre réflexion et de nos travaux. Bien au contraire.



David de Purv

Copie à :

- M. l'Ambassadeur de Ziegler
- M. l'Ambassadeur Heimo
- M. le Ministre Cuendet
- M. B. Jenny, Coopération technique
- M. Nordmann
- M. Greber
- M. Erard
- ZW / RL / TE / DH / HG / KI / RZ / PY